

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 octobre 2011

Propriété industrielle
L'INPI et l'Association des instituts Carnot signent une convention
visant à développer les actions de promotion

Pascal Duyck, Directeur de l'Appui aux Entreprises et à la Recherche à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) et Alain Duprey, Directeur général de l'Association des instituts Carnot (AiCarnot), ont signé le 13 octobre 2011 à Lyon, une convention de partenariat. L'objectif est de développer les actions de promotion de la propriété industrielle, notamment dans le cadre des relations partenariales recherche-entreprises, et auprès des chercheurs et doctorants.

Une première convention de partenariat entre l'INPI et l'AiCarnot a été signée en mars 2008. Celle-ci ayant permis de développer l'appropriation des questions de propriété industrielle et la prise en compte de l'importance de l'accès à la recherche publique pour les PME, l'INPI et l'AiCarnot ont décidé de poursuivre leurs efforts communs.

Le nouveau programme se décline autour de 3 axes :

- la mise en place d'un processus d'échange entre les équipes de l'INPI et des instituts Carnot, destiné à optimiser leurs interventions auprès des entreprises,
- la collaboration entre l'INPI et les instituts Carnot dans le cadre de leurs programmes respectifs d'appui aux entreprises,
- la formation du personnel des laboratoires et des chercheurs à la propriété industrielle.

A propos de l'INPI

Etablissement public sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises.

Il participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.

www.inpi.fr

A propos de l'Association des instituts Carnot

L'Association fédère les instituts Carnot, structures de recherche publiques engagées dans le développement de la recherche partenariale Laboratoires Publics - Entreprises. Les instituts Carnot emploient environ 19 000 personnels permanents (15% de la recherche publique française) et accueillent 7 700 doctorants et post-doctorants. Ils réalisent plus de 50% du montant national des contrats de recherche entre laboratoires publics et entreprises.

La mission de l'Association des instituts Carnot est de contribuer au développement d'une recherche partenariale de qualité au profit du tissu économique.

Contacts presse

INPI
Valérie Hochet
01 53 04 57 22
presse@inpi.fr

Association des instituts Carnot
Agence Aromates
Karen Autret 01 46 99 10 89
Jacques Marceau 01 46 99 10 87